8 PAGES 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

Téléphones : à LILLE N° 1.02 — à ROUBAIX N° 3.28 — à LENS N° 1.02

ABONNEMENTS — Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr. — Autres Départements. . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr. — Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

Numéro 5 Centimes

PUBLICITE — Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Jeudi 27 MAI 1909

La Leçon des Faits

Pour avoir dit dans son discours de Lens que sur dix millions de travailleurs français la C. G. T. comptait à peine trois cent mille adhérents, et que *ce serait un crime que de bluffer en matière syndicale*, le citoyen Niel est en butte, à l'heure qu'il est, aux attaques passionnées et sauvages des anarchistes qui ne lui pardonneront jamais sa nomination.

Les événements viennent cependant de donner raison à Niel et de démontrer surabondamment le danger d'un mouvement grèvegénéraliste dans des conditions aussi désavantageuses. Ce qui fait la force de la méthode que nous opposons à celle des partisans de la violence, c'est qu'elle subordonne absolument l'action des syndicats ouvriers à leur force morale, matérielle et numérique, et que nous avons toujours mis la classe ouvrière en face de la réalité, aussi brutale et attristante qu'elle soit.

C'est un jeu particulièrement dangereux que de cacher la vérité à la masse des travailleurs, surtout dans des circonstances aussi graves que celles que nous venons de traverser.

Jamais la classe ouvrière n'a eu autant besoin de réflexion et de sang-froid ; elle a rarement traversé période aussi critique. *Le conservatisme capitaliste* s'est développé en proportion du syndicalisme ouvrier : il ne s'appuie *plus seulement sur les piliers de la* vieille société bourgeoise : police, armée, magistrature, etc., il s'organise *lui-même*, crée des syndicats jaunes, et des organes de division ouvrière, recrute des troupes, se prépare à la bataille. C'est le moment que nous aurions choisi pour lancer les travailleurs dans une aventure au bout de laquelle ils pouvaient trouver la prison ou la fusillade.

Ce qu'avaient prédit les vieux militants du syndicalisme ouvrier qui dénonçaient le danger des mouvements irréfléchis, de l'agitation malsaine d'une minorité sans mandat, est fatalement *arrivé. Bien aveugles seraient* ceux qui croiraient que la dernière tentative de la C. G. T. a rehaussé le prestige de ses organisations.

Que la leçon, du moins, nous serve. Le capitalisme prévenu est prêt à tout pour nous réduire. Ce n'est pas qu'il a une bien grande peur des menaces de M. Hervé, ni qu'il croie à la sincérité de quelques sinistres farceurs qu'il a des raisons de bien connaître. Non. Ce qu'il craint, ce qu'il redoute avec raison, c'est ce prolétariat conscient qui naît à la vie sociale, qui étudie, qui s'instruit, qui apporte dans son organisation la science de vieux manœuvriers assagis par l'expérience, qui prétend sans jactance qu'un jour viendra où il sera assez fort pour jeter bas toutes les bastilles capitalistes.

Le prolétariat n'arrivera à ce résultat que par l'organisation, en restant le maître de sa direction, trop longtemps confiée à des mains imprudentes. A ce sujet, quelques explications sont nécessaires.

Pour me servir de l'expression même de Niel, le Comité confédéral n'est pas un concile infaillible : il ne dirige pas, *n'ordonne pas, ne décrète pas* : il est là simplement pour coordonner, pour faciliter entre les syndicats des échanges de vues. *Pourquoi n'avoir pas demandé* au préalable l'avis des Fédérations sur l'opportunité d'une grève générale ?

Je sais bien qu'il y avait les postiers, les six cents victimes de la grève. Hélas ! les ouvriers mineurs qui furent congédiés après la mémorable grève de 1893 étaient aussi nombreux. Ils ne demandèrent pourtant pas aux organisations ouvrières de tenter un mouvement impossible, de risquer leur existence dans un conflit sans préparation, sans direction sûre, sans but nettement déterminé.

Les mineurs sont restés, dans les circonstances présentes, fidèles à eux-mêmes. Ils n'ont pas, pendant trente ans, *garni les geôles*, perdu nombre des leurs dans des rencontres avec un patronat minier puissant et intraitable, pour obéir aux *injonctions* impérieuses de M. Pataud, qui n'a pu mettre en mouvement sa propre corporation. Eux seuls, partout *et toujours, décideront* de la conduite à tenir dans des circonstances analogues et diront leurs intentions, *leur volonté, sans oublier d'ailleurs* ce qu'ils doivent à la solidarité ouvrière.

Assez de proclamations, d'appels retentissants, de tentatives désastreuses.

Après ce qui vient de se passer, un grand devoir incombe aux réformistes : celui de se grouper, de se compter, de se dresser devant les insulteurs de leur élu, le citoyen Niel, qui a eu la rare franchise de dire la vérité tout entière au prolétariat. Nous devons défendre l'homme qui représente notre méthode et ne pas le laisser seul aux prises avec ces agitateurs néfastes dont les combinaisons catastrophiques sont toujours aussi infructueuses que meurtrières.

L'avenir du syndicalisme dépend absolument aujourd'hui de l'attitude que prendront nos amis.

Emile BASLY,
Député du Pas-de-Calais.

Hier & Aujourd'hui

La résolution d'Amsterdam

La discorde est au camp clérical belge et au sein du ministère, sur la question de la réforme militaire, du service personnel, qu'exige le ministre de la guerre et dont la droite ne veut entendre parler à aucun prix. De là, le bruit persistant d'une crise prochaine, et du renversement du gouvernement des curés.

Certes, le parti libéral est prêt à accepter les charges du pouvoir et il est de taille à prendre la direction des affaires ; cependant, il ne le pourra qu'avec le concours des députés socialistes. Ainsi s'est posée la question de l'entrée dans un futur ministère libéral de un ou plusieurs socialistes ; la polémique aussitôt ouverte entre partisans et adversaires de la collaboration socialiste au sein d'un gouvernement bourgeois a été fort vive.

Incontestablement le parti libéral désire la participation : Nous ne croyons pas, dit « La Chronique » que le socialisme belge soit menaçant ; notre politique envers lui est faite de justice et de confiance ». Et elle se demande s'il est possible de tracer une ligne de démarcation bien nette entre l'idéal politique d'Hector Denis et celui de Paul Janson. Est-il un seul parmi les plus pondérés de nos amis libéraux, conclut-elle, qui s'effaroucherait de la présence au pouvoir, dans un même ministère, de *ces deux anciens* compagnons de lutte ?

« L'Indépendance Belge » rappelle pour la regretter la « Résolution d'Amsterdam ». Elle trouve absurde d'imposer au monde, une décision qui, logique ici peut être illogique là-bas. S'il importe, raisonne-t-elle, dans certains pays, que le groupe parlementaire socialiste conserve une attitude d'irréductible opposition, il importe grandement dans d'autres pays où la tendance démocratique domine, que le groupe parlementaire socialiste disposant d'une part d'influence efficace, assume une part réelle de responsabilité. Et le grand organe libéral international reprend le vieil argument : « la collaboration n'existe-t-elle pas au sein des conseils municipaux ? Qu'il s'agisse de l'administration d'une commune ou de l'administration des affaires du pays, le principe reste le même.

Au sein du parti socialiste belge, la controverse est ardente. De Broukère qui y tient l'extrême gauche, s'appuyant sur la décision du congrès international d'Amsterdam, oppose âprement un veto absolu à toute participation ministérielle.

Bertrand, de la droite socialiste, s'insurge contre la résolution d'Amsterdam. Les congrès internationaux devraient, selon lui, se borner à définir notre doctrine, à indiquer des tendances générales, à organiser le prolétariat, à laisser à chaque nation le choix de sa méthode, de sa tactique, de son action journalière, qui sont si variables d'un pays à l'autre. Et Louis Bertrand se prononce catégoriquement pour l'entrée d'un ou de plusieurs socialistes dans le prochain ministère libéral.

Rappelons le Congrès d'Amsterdam. La lutte inoubliable menée par Jaurès et Bebel, s'y concentra sur deux textes : la motion de Dresde et la motion Vandervelde.

La résolution de Dresde disait : « Que » la démocratie socialiste ne saurait ac» cepter aucune participation au gouverne» ment dans la société bourgeoise. » La résolution de Vandervelde disait : « Que la » démocratie socialiste en ce qui concerne » *les dangers et les inconvénients* de la par» ticipation du gouvernement dans la société » bourgeoise rappelle et confirme l'ordre du » jour Kautsky voté au congrès internatio» nal de Paris en 1900. »

Or, l'ordre du jour Kautsky admettait des exceptions à la règle générale de la non collaboration. L'ordre du jour de Vandervelde maintenait donc « les cas exceptionnels ». Il fut repoussé grâce à la voix du délégué japonais.

Vandervelde devait nécessairement se trouver engagé dans la polémique actuelle. Il ne se prononce pas avec la rigidité dogmatique de De Broukère ; il se borne à constater que l'entrée d'un ou plusieurs socialistes dans le « prochain » ministère est absolument inadmissible, incompatible avec la dignité du parti ; ses représentants n'y pourraient occuper que les strapontins. Et dans l'avenir, peut-on prévoir que le roi, que le Sénat, permettront aux socialistes d'occuper les « fauteuils » dans une combinaison, avant que le Parti soit assez fortement représenté pour faire la loi ? Les libéraux à ce moment accepteraient-ils les « strapontins » ?

De Broukère n'accepte pas ces réserves ; pas plus de fauteuils que de strapontins. Au fond, ce que De Broukère craint par dessus tout c'est le socialisme réformiste ; il voudrait lui conserver un caractère purement révolutionnaire. En l'occurrence, il s'appuie avec force sur la résolution d'Amsterdam ; mais il redoute qu'on tente de porter sur elle une main sacrilège.

En effet, le « Vorwärts » d'Anseele, reconnaît que la résolution d'Amsterdam lie le Parti, « jusqu'à ce qu'elle ait été revisée ». La question sera-t-elle soumise par les Belges au Congrès International qui se tiendra à Copenhague l'an prochain ?

Allons-nous voir avec la chute du ministère clérical, aux prises en Belgique, la tendance révolutionnaire et la tendance réformiste ?

G. DESMONS.

CHRONIQUE

A côté d'une Aventure

— Moi, qui vous parle, monsieur, j'ai passé à côté d'une bien piquante aventure.

Le personnage qui m'interpellait de la sorte était un homme entre deux âges, vêtu sans recherche, mais avec décence. Je ne le connaissais pas positivement, mais ayant l'habitude de nous rencontrer à la petite brasserie où nous venions tous deux lire nos journaux le soir, il nous arrivait d'échanger quelques paroles. Pour achever la description de mon interlocuteur, j'ajouterai qu'il y avait dans toute sa personne quelque chose d'effacé, que son regard était sans éclat et qu'il avait une tête du genre que l'on dénomme « tête de mouton ».

Or, je suis un adepte résolu de cette théorie que rien n'est fallacieux comme la physionomie des gens. Tel qui est toujours en train de porter le diable en terre semble avoir le sourire se jouant sans cesse sur son visage. Sous un masque bonace se cache souvent l'astuce la plus rusée. De profonds penseurs et d'illustres savants ont l'air complètement abrutis, tandis qu'à une frimousse espiègle et malicieuse correspond volontiers une intelligence des moins alertes. Enfin, quand un journal vous donne accolés les portraits d'un affreux criminel et du digne magistrat qui vient de prononcer contre lui la sentence capitale, c'est le grédin qui présente le plus communément une face sereine et majestueuse, tandis que le juge a une tête de vieux bandit.

Comme le visage de mon interlocuteur ne comportait rien de ce je ne sais quoi, signe de ces caractéristiques qui pourraient révéler le héros de roman, j'en conclus qu'il devait très probablement avoir été mêlé à de singulières et merveilleuses aventures, et je me disposai à écouter avec un vif intérêt sa petite histoire.

— Monsieur, commença-t-il, il y a de cela une dizaine d'années, mes yeux tombèrent un jour par hasard sur une petite annonce d'un grand quotidien, dont je ne me rappelle pas la teneur exacte, mais c'était en substance quelque chose comme ceci : « Jeune veuve, très jolie, très spirituelle, très séduisante et s'ennuyant à périr, serait reconnaissante à monsieur distingué, d'un certain âge, qui pourrait lui consacrer deux ou trois soirées par semaine. On enverra photographie sur demande. Ecrire poste restante, aux initiales », etc., etc.

J'avais déjà bien vu des petites annonces de ce genre sans y prêter la moindre attention. Comment se fit-il qu'à la lecture de celle-là, je fus hypnotisé, monsieur, littéralement hypnotisé ?

— Ma foi, je n'en sais rien, répondis-je.

— Voilà. Nous nous connaissons trop superficiellement, monsieur, pour que je me permette de vous initier à tous les détails de ma vie privée ; qu'il vous suffise de savoir que je suis marié, et que je n'ai point trouvé dans mon ménage les satisfactions que j'espérais. Cette annonce, monsieur, tombait à pic : elle arrivait précisément au moment psychologique. Jamais je n'avais éprouvé avec une telle intensité le besoin de la rencontre d'une âme sœur, dont l'agréable commerce me serait la consolation de tous mes déboires domestiques.

J'écrivis donc, selon les indications prescrites, en donnant moi-même mon adresse poste restante, par un sentiment de réserve et de prudence conforme à ma situation d'homme marié.

J'obtins une réponse dans le plus bref délai. C'était le portrait d'une femme de beauté presque miraculeuse qui m'était envoyé : avec, jointe à la photographie, une lettre rédigée à peu près dans les termes suivants :

« Trouvez-vous demain soir, exactement à neuf heures et quart, place Denfert-Rochereau, près de la statue du Lion de Belfort, du côté de la croupe de cet animal. Ayez un chapeau forme Cronstadt et, comme signe de reconnaissance, portez une chaîne d'or bien apparente sur un gilet blanc ».

— L'aventure se dessine, fis-je.

— Vous pensez si je me trouvai au lieu fixé, bien avant l'heure, et avec quelle impatience fébrile j'attendis l'arrivée de ma mystérieuse correspondante. Le nombre de fois que je pus consulter ma montre est incalculable. A peine deux minutes me séparaient encore de l'instant où allait m'apparaître cette ravissante Espagnole...

— Pourquoi Espagnole ?

— La personne de la phothographie tenait un tambour de basque à la main, et j'avais présumé...

— Bien, bien. Continuez.

— Deux minutes donc encore à patienter, si la belle était fidèle au rendez-vous. A ce moment, je vis avancer de l'autre côté du boulevard, pas en marche directe, car il faisait de grands zig-zags, un individu au visage sombre, éclairé d'yeux féroces, que je reconnus pour un nègre pris de boisson quand il fut plus proche. Heureusement pour lui, et malheureusement pour moi, je puis le dire, voitures et tramways sont rares dans ce quartier à cette heure, car il ne serait certainement pas arrivé à franchir la chaussée dans un moment de pleine activité du trafic.

Quoi qu'il en soit, cet homme, cet affreux nègre, trébucha en mettant le pied sur le trottoir ; il voulut se retenir à moi pour pour ne pas tomber, j'essayai de me dégager de mon étreinte et de le repousser, mais ce fut lui qui m'envoya rouler moi-même à quinze pas, tandis qu'indemne il s'éloignait, poursuivant son chemin, protégé par le dieu des ivrognes.

Quand je me relevai, le nègre avait disparu et, chose étrange, ma chaîne de montre avait également disparu et mon gilet blanc était devenu, sinon tout noir, du moins fort maculé de taches de charbon.

— Et l'Espagnole ? m'informai-je.

— L'Espagnole, monsieur, je ne la vis pas. J'attendis sans fruit jusqu'à onze heures. Je ne vous dirai pas dans quel état d'esprit je rentrai chez moi, et quelle fut la nuit que je passai.

Le lendemain, je courus à la poste. Un mot m'y attendait :

« Vilain ! Pourquoi n'étiez-vous pas au rendez-vous ? ON a passé à l'heure dite, mais ON ne pouvait pas attendre, car ON est très surveillé. Peut-être étiez-vous du côté de la tête du lion, alors ON vous pardonne. Soyez demain soir, exactement à neuf heures et demie, place de l'Etoile, sur le terre-plein entre l'avenue des Champs-Elysées et l'avenue *Friedland. Ayez un chapeau melon et, pour* signe de ralliement, une cravate bleue, avec une épingle en diamants ».

— Et vous fûtes au rendez-vous ? demandai-je.

— Si j'y fus ! J'y étais trois quarts d'heure d'avance, et la fébrilité de mon impatience de l'avant-veille n'avait été que de la petite bière, monsieur, à côté de celle avec laquelle j'attendais alors l'apparition de ma ravissante Havanaise.

— Havanaise, maintenant, pourquoi Havanaise ?

— J'avais remarqué, depuis, que la photographie envoyée portait l'adresse d'un photographe de New-York. J'avais donc conclu à une dame hispano-américaine.

— Très bien, très bien. Continuez.

La demie de neuf heures allait sonner, monsieur, quand je ressentis soudain un grand choc par derrière.

— C'était le nègre ? m'écriai-je.

— Je n'en sais rien, monsieur, je n'ai pu distinguer mon agresseur. Il m'avait enfoncé mon chapeau sur la tête d'un coup si violent que lorsque je parvins à le retirer et à recouvrer la vue, tout étourdi encore et chancelant, je n'aperçus personne qu'un gardien de la paix, et j'eus même le regret de voir ce dernier hausser les épaules en s'éloignant et de l'entendre murmurer : « Faut-il être dégoûtant pour être saoûl comme ça à cette heure-ci ! »

— Et la Havanaise ? demandai-je avec anxiété.

— Je ne la vis pas plus que la veille, monsieur. En rentrant chez moi, je constatai tristement que j'avais perdu mon épingle de diamants. Mais ce qui est infiniment plus triste, c'est que depuis je n'ai jamais eu la moindre nouvelle de ma mystérieuse inconnue.

— L'idée ne vous est-elle pas venue que vous aviez été la victime d'un ingénieux malfaiteur ?

— C'est possible, monsieur, répondit l'homme à la tête de mouton, mais je reste persuadé que j'ai passé à côté d'une bien piquante aventure.

Léon CANDILLOT.

NOS UNIVERSITÉS

Nos Universités font peu parler d'elles ; elles font en silence du bon travail et leur développement est continu. Les tableaux statistiques publiés, sur leur situation actuelle, par le ministère de l'Instruction Publique, le montrent avec précision.

Toulouse est restée le grand centre provincial des études de droit. Au 15 janvier dernier, sur 8.853 étudiants en droit que comptaient les douze Universités de province, l'Université de Toulouse en réunissait 1.444. Viennent ensuite Bordeaux (983), Rennes (912), Lyon (783), Montpellier (685), Alger (656), Poitiers (620), Dijon (618), Lille (526), Nancy (489), Aix (479), Caen (379), et Grenoble (329).

Les Facultés de droit de province ne comptent que fort peu d'étudiantes et fort peu d'étrangers. A Montpellier, on compte 6 femmes, dont 5 étrangères : c'est le chiffre le plus fort. Toulouse n'a que 3 étudiantes en droit, malgré la nombreuse population de sa Faculté. Les étrangers vont surtout à Grenoble ; la création et la prospérité des cours de vacances de cette Université ont heureusement attiré sur elle l'attention des universitaires étrangers. La Faculté de droit de Grenoble compte 52 étudiants étrangers, dont 30 Bulgares et 16 Allemands. Puis viennent les Facultés de Montpellier, avec 37 étrangers, dont 11 Tunisiens ; Lyon, avec 32 étrangers, dont 28 Egyptiens.

Pour les études universitaires médicales, Lyon est devenu, en province, le centre le plus important. A sa Faculté mixte sont inscrits 242 étudiants. Les cinq autres Facultés de médecine, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Nancy et Lille, comptent respectivement : 815, 606, 435, 377 et 311 étudiants.

C'est la Faculté de médecine de Montpellier qui compte le plus d'étudiantes : 98, dont 78 étrangères : c'est également celle qui compte le plus d'étrangers : 137, dont 98 Russes et 13 Bulgares. Par contre, les étudiantes françaises fréquentent aujourd'hui surtout la Faculté de Bordeaux — où elles sont 45, pour 6 étrangères — et celle de Lille — 32, pour 2 étrangères. C'est la nationalité russe qui a le plus de représentants dans nos écoles de médecine de province ; en outre du groupe si important de Montpellier (98), citons celui de Nancy (30). A Nancy, de plus, se trouve un important groupement bulgare de 25 étudiants en médecine.

Lyon tient la première place pour l'étude des sciences, avec 376 étudiants ; Nancy, la seconde, avec 354. Voici, pour cette discipline, l'ordre des autres des Facultés de province : Montpellier, 319 ; Bordeaux, 272 ; Rennes, 246 ; Lille, 234 ; Toulouse, 224 ; Marseille, 157 ; Grenoble, 132 ; Poitiers, Besançon, Dijon, Clermont et Caen ne comptent qu'une centaine d'étudiants en sciences.

Les femmes — et surtout les Françaises — sont relativement assez nombreuses dans ces Facultés : 297 au total ; le groupe le plus important (84) est à Nancy. C'est également Nancy qui attire le plus d'étrangers : 385, dont 324 Russes — presque autant de Russes qu'à la Faculté des Sciences de Paris (405). Notons d'ailleurs que sur les 1.233 étrangers qui étudient dans nos quinze Facultés de Sciences de Paris et de la province, 941 sont Russes. Il y en a 72 à la Faculté de Montpellier, 61 à la Faculté de Toulouse.

Pour les études littéraires, l'Université de Lyon tient également la première place avec ses 197 étudiants. Toulouse n'en comptant que 184, Bordeaux 152, Rennes, 112. Les autres Facultés de lettres n'avaient pas, au 15 janvier, 100 étudiants inscrits (Grenoble 97.). Les groupes étrangers les plus nombreux sont ceux des Russes (à Nancy et à Grenoble surtout), et des Allemands (Nancy et Grenoble).

MÈRE ET REINE

Récente photographie faite par le prince-consort de la princesse Juliana de Hollande sur les genoux de sa mère la reine Wilhelmine.

ECHOS

LES INCINERES AUGMENTENT

L'incinération fait de très sensibles progrès. C'est ce que constatait, dans sa vingt-huitième *assemblée générale qu'elle vient de tenir*, la « Société pour la propagation de l'incinération ».

Songez donc : il y a trente ans, on comptait trois monuments crématoires en Europe ; et *actuellement il y en a 72 — et 34 aux Etats-Unis.*

La France possède maintenant les fours crématoires de Paris, Rouen, Marseille et Reims, et il y en aura bientôt un à Lyon et un autre à *Dijon*.

Seulement, depuis que la crémation est autorisée à Paris, il y a déjà eu plus de cent mille corps incinérés.

Et la Société d'incinération multiplie ses efforts. C'est ainsi que son comité va demander au ministère des Travaux publics que les frais de transport sur les voies ferrées des urnes contenant les cendres des décédés, soient moins le moins !

TRAGEDIE RAPIDE

Un de nos confrères cité textuellement une tragédie en cinq actes et un prologue, avec sept personnages et six vers, par Clovis Hugues, composée un jour sur un colembour :

Prologue. — Une salle à manger, le Monsieur, la Demoiselle.

Tu restes ? — Nous soupons. — Viens dans mes [bras. — J'y tombe.

Premier acte. — Un corridor. — Le monsieur, le garçon.

François ! — Monsieur ! Va-t-en me chercher [une bombe !

Deuxième acte. — Le procureur, le domestique.

Votre maître a bien une bombe ? — Il l'a dit.

Troisième acte. — Le gendarme, le monsieur, la foule.

Je vous arrête au nom de la loi ! — *(La foule)* : [Le bandit !

Quatrième acte. — Le monsieur, le juge

Je proteste, Messieurs, la peine... — Est prononcée !

Cinquième acte. — A Cayenne. — Le monsieur seul.

Je ne voulais pourtant qu'une bombe glacée. *(Il expire.)*

PIGEONS-VOYAGEURS

On parle beaucoup de pigeons voyageurs depuis la grève des P. T. T. Sait-on à quel prix peuvent atteindre ces intelligents volatiles ?

Au feu des enchères, 92 pigeons du colombier Coucke furent vendus 3,772 fr., soit 41 fr. par tête en moyenne. Un groupe de pigeons, composé de 196, s'est vendu au prix de 14,000 fr., c'est-à-dire en moyenne plus de 71 fr. chacun. Certains sujets, très disputés sont montés à 240, 300, 400 et 55 fr. Un seul amateur en a payé trois la somme de 1,485 fr.

Les chasseurs qui s'oublient jusqu'à fusiller des pigeons voyageurs sont, on le voit, bien coupables.

LE MOT « POIRE »

Il n'est point que l'Académie où se discutent les vertus de chaque mot, et, pour ne pas causer « Dictionnaire » la correctionnelle, parfois, ne le cède guère à la docte assemblée.

Ainsi, il y a quelques jours, on était-il du mot « poire ».

« Tas de poires ! » avait crié un certain citoyen aux représentants de l'autorité ; ce pourquoi, d'ailleurs, lesdits représentants faisaient asseoir ledit citoyen devant la justice de son pays.

Mais, quoi !... il en est des outrages aux agents comme des compliments protocolaires. La valeur est catalouée. Et de « mères gênisses » à « flics » — également célébrés par M. Clemenceau — une sage jurisprudence est accoutumée de proportionner la récompense au compliment.

Mais, cette inattendue comparaison fruitière, où la classer ?... Avant « flics », Après « vaches » ?...

Selon l'usage le tribunal consulte le ministère *public*.

Alors, avec son mordant sourire : « Poire, fait M. le substitut Garnier, hum ! hum !... poire... par notre temps, ne serait-ce pas parfois la précise définition de l'honnête homme ? »

Et, notre gaillard de s'en tirer avec quelques francs d'amende.

Les Scandales de la Marine

ON DÉPOUILLE LE DOSSIER DE L'AFFAIRE DUPONT. — DE GRAVES MALFAÇONS AURAIENT ÉTÉ CONNUES ET TOLÉRÉES PAR LE SERVICE DU CONTROLE. — LA COMMISSION D'ENQUÊTE RÉCLAME DES SANCTIONS.

Paris, 26 mai. — L'enquête relative aux détournements de pièces commis par M. Dupont, ancien chef de cabinet de M. Thomson s'est poursuivie pendant toute la journée d'hier.

Au cabinet du ministre de la marine, on garde la plus grande réserve au sujet des mesures qui, éventuellement, pourraient être prises contre M. Dupont, qui a été invité à se tenir à la disposition des officiers chargés de l'instruction.

Nous avons pu savoir néanmoins que le dépouillement des documents recueillis au cours des perquisitions effectuées hier s'est poursuivi ce matin de très bonne heure, en présence de M. Alfred Picard.

Cette opération a dû être interrompue à dix heures, pour permettre au ministre de la marine de donner ses audiences habituelles. Les cartons ont alors été transportés dans le bureau du chef de cabinet, où ils ont été mis sous clé.

L'avis de la Commission d'Enquête

Un membre de la commission traduit ainsi le sentiment de ses collègues sur l'incident.

— « Ce que nous avons trouvé de plus grave dans le cas de M. Dupont, ce n'est pas tant le fait qui a motivé la démarche de la commission, que la désinvolture ou plutôt l'étrange précaution de l'ancien chef de cabinet emportant du ministère des dossiers qui n'auraient pas dû en sortir, et détruisant même des pièces de ces dossiers. *Ceci laisse le champ libre à toutes les suppositions.* »

Ce que dit M. Thomson

Il était intéressant de connaître, sur les poursuites intentées contre M. Dupont, l'avis de son ancien chef, M. Thomson.

Le prédécesseur au ministère de la marine de M. Picard s'étonne de l'âpreté avec laquelle on reproche à M. Dupont une chose que, pour sa part, il continue à considérer comme insignifiante.

M. THOMSON
ancien Ministre de la Marine

« Je ne puis comprendre, dit-il, qu'on fasse réellement grief à mon ancien collaborateur d'une affaire semblable et je veux croire qu'en attaquant l'ex-chef de cabinet c'est le ministre qu'on veut frapper.

Quand on est resté trois ans et neuf mois à la tête d'un département, comme celui de la marine, il est bon d'avoir par devers soi des dossiers dans lesquels on peut puiser pour faire justice de certaines attaques, pour se défendre contre des calomnies.

Voyez-vous que je me contente de répondre à une quasi-accusation, que mon administration fut parfaitement intègre, que les marchés passés par moi avec les fournisseurs n'étaient établis qu'après avoir obtenu de ceux-ci le maximum de concessions.

Mais ce qu'on me demandera, c'est de citer des chiffres, c'est de fournir des preuves de ce que j'avance. Vous ne pensez pas, cependant, que j'aie pu garder dans ma mémoire tous les détails des mille contrats passés pendant mon ministère, tous les chiffres des devis.

J'ai donc fait ce que font généralement tous les hommes qui quittent une situation semblable à celle que j'occupais il y a quelques mois. J'ai emporté les doubles de toutes les pièces établissant ma bonne foi, et prouvant que je n'ai jamais cessé, durant ma longue gestion, de défendre du mieux qu'il était possible les intérêts du pays.

Ma conduite a eu plus d'un précédent et je ne crois pas que M. Lockroy, lorsqu'il publia naguère une série d'articles sous le titre : « Six mois au ministère de la marine », puisa dans sa seule mémoire les colonnes de documents qui s'étalaient chaque jour dans les quotidiens.

Les événements ont, du reste, donné raison à ma prudence et j'ai eu, hélas, à me